

et c'est de qu'elle n'a pas fait. Sans vouloir scruter les motifs de ce silence, je crois de mon devoir, M. le Rédacteur, de tout vous faire connaître, c'est une de ces histoires pour le moins aussi intéressante que bien d'autres.

" L'auteur de ce paysage est un enfant de St. Jean Port-Joli. C'est M. Raphaël Michel Fournier, Agent du Grand-Tronc à St. Valier, Comté de Bellechasse. C'est un ancien élève du Collège de Ste. Anne de la Pocatière. C'est là qu'il a cultivé et développé son talent pour le dessin. Et depuis sa sortie du collège, M. Fournier a continué de crayonner selon que les circonstances le lui ont permis. Jusqu'à ces derniers jours, les étrangers ont pu admirer chez lui une magnifique peinture du manoir de St. Jean Port-Joli, d'une grandeur triple de celle du passage publié par " l'Opinion-Publique " et d'une vérité frappante. Les arbres de la cour et du rocher sont tels qu'on les voit à la mi-octobre.

" C'est en octobre 1872 que M. Fournier, à la demande d'un ami, s'est transporté à St. Jean Port-Joli pour dessiner le manoir de la famille de Gaspé. La première copie terminée, le même ami lui a conseillé d'en faire une autre et de l'offrir à M. Desbarats, propriétaire de l'Opinion-Publique, pensant que l'Editeur des Anciens Canadiens serait heureux de ce don. M. Fournier s'est rendu à cette suggestion. On n'a pas jugé à propos d'accuser réception. Rien d'étonnant donc de ne pas voir le nom de M. R. M. Fournier au bas du paysage, publié 11 mois après l'envoi. On n'a pas même jugé à propos de lui en envoyer une copie comme marque de reconnaissance.

" Bien plus, on a tenté de faire des corrections à son travail. Sous prétexte de régularité probablement, on a fait les fenêtres de la maison de même grandeur lorsque les trois premières du côté de l'ouest sont plus grandes; la partie du côté de l'est étant de date plus ancienne.

" Une telle conduite n'a assurément pas besoin de commentaires. Je me contente de la faire connaître, non pour contrarier les Messieurs de l'Opinion-Publique, mais pour rendre à chacun son dû. M. Fournier a droit d'être traité en tout temps avec politesse, mais particulièrement quand il fait un acte de générosité. — UN AMI.

Note de la rédaction.—Le désir de faire rendre justice à un homme de talent méconnu est notre seul mobile en insérant cette correspondance. Nous aimons à croire que c'est par pure inadvertance que l'Opinion-Publique a commis les fautes qui lui sont reprochées; mais en même temps il est juste que ces fautes soient réparées et que chacun reçoive la considération due à ses œuvres.

Petite Chronique

Scruple quant au patronage du Gouvernement Fédéral.—Le Journal de Québec publie ce qui suit d'un journal anglais du Canada : "... La presse de la campagne entre pour une bonne part dans le patronage du Gouvernement Fédéral. Ainsi une feuille d'Arthabaska a fait payer ses primes \$174.64; un journal français de Lévis \$191.66; \$176.67 à Sherbrooke; MME la Gazette des Campagnes de Ste. Anne, reçoit \$21.30."

Vraiment on va fouiller bien loin pour découvrir que la Gazette des Campagnes, journal du cultivateur et du colon, a reçu, pendant l'espace d'une année vingt et une piastres et cinquante centimes. Il était nécessaire, assurément, de mettre le public au fait de ce patronage!

Quel est le représentant rural qui trouverait à redire que le seul journal agricole qui se publie dans la Province de Québec ait obtenu du Gouvernement Fédéral, pendant une année, la faible somme de \$21.34, pour la publication d'annonces?

Il faut que la conscience de ces *purs*, d'entre les *purs* soit devenue bien scrupuleuse pour se croire obligés de lever les rideaux et laisser apercevoir au public un patronage aussi considérable que celui qu'a reçu le propriétaire de la Gazette des Campagnes, l'espace d'une année.

L'Exposition agricole du comté de Lévis.—Cette exposition, dit l'Echo de Lévis, a eu lieu, hier, sur le terrain de M. Claude

Lemieux, tel que nous l'avons annoncé.

Le nombre des entrées n'était pas très-nombreux, quoique les objets exposés fussent pour la plupart, dignes d'attention. Le nombre des visiteurs a été aussi très-restreint, tant à cause de l'apparence incertaine du temps, qu'à raison de la distance du lieu de l'exposition à la ville.

Nous répéterons les remarques que nous faisons, l'année dernière, à ce sujet. Il est regrettable que l'on ne puisse trouver un moyen de rendre ces expositions plus populaires. Les cultivateurs du comté, à part quelques rares exceptions, ne paraissent pas y attacher un grand intérêt, et dans la ville, elles passent inaperçues. C'est regrettable, puisqu'il est reconnu aujourd'hui que ces expositions, quand elles reçoivent l'encouragement de la classe agricole, sont de nature à produire d'excellents résultats.

Nous croyons qu'il y aurait moyen de donner à l'exposition agricole annuelle du comté, une importance plus considérable, si elle se tenait au milieu de la ville. Elle attirerait davantage l'attention, les citoyens de la ville s'y rendraient en foule, le nombre des exposants serait plus nombreux, et, par là, la compétition plus active.

Nous soumettons de nouveau cette idée à la considération des membres de notre société d'agriculture.

M. Victor Robert, représentant du comté de Rouville à la législature locale, est à briger une fromagerie à Ste. Angèle, où il réside. L'initiative de cette entreprise devra lui mériter beaucoup de reconnaissance de la part de ses concitoyens, qui comprendront toute l'importance d'un pareil établissement au milieu d'eux.

M. Robert s'est déjà assuré le lait de 300 vaches, et la manufacture devra entrer en opération le printemps prochain.

RECETTES

Comment on arrête les progrès du feu, quand il a pris aux vêtements des femmes ou des enfants

Tout le monde doit savoir que la flamme tend toujours à s'élever, et conséquemment, qu'au long temps qu'on se tient debout, pendant que les vêtements sont en feu, le feu prenant en général à la partie inférieure de l'habillement, et la flamme gagnant de l'aliment à mesure qu'elle s'élève, devient de plus en plus irrésistible. Si le patient se trouve seul, et s'il ne peut éteindre les flammes, il peut sauver sa vie en se jetant lui-même tout vain et de son long sur le plancher, et en se roulant dessus. — Un tapis ou une couverture de laine grossière, enveloppée sur-le-champ autour de la tête et du corps, est un préservatif presque assuré contre le danger.

Moyen d'éteindre le feu promptement

Dès que l'alarme est donnée, mouillez quelques couvertures dans un seau d'eau, et étendez-les sur le plancher de la chambre où est le feu; ensuite chassez les autres flammes avec une couverture ainsi mouillée. Trois ou quatre seaux d'eau ainsi employés sur-le-champ, feront plus d'effet que cent employés plus tard. On peut se servir de toile mouillée; mais moins avantageusement que de la laine.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

CRIBLE-TRIEUR-ETHIER

Cultivateurs, voulez-vous effectuer complètement et rapidement le nettoyage de vos grains, faites usage du crible de M. Cyprien Ethier, fabricant à St. Eustache Comté des Deux Montagnes.

Ce crible présente les avantages suivants: solidité, modicité du prix, rapidité d'exécution, conduite facile, légèreté, longue durée et fonctionnement parfait. Ce crible a obtenu le premier prix sur tous ses concurrents à la dernière exposition.